



# TCHAT' OUILLON

*Bulletin municipal avril 2016*

## *Le mot du maire*

Je suis ravi de vous retrouver pour vous présenter quelques infos :

Cette année nous débutons la réalisation de notre second grand projet : la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes. Après les différentes études, concours d'architectes et formalités administratives, les travaux devraient se dérouler de septembre 2016 à l'été 2017. Ce projet a été acté dans le budget 2016 qui a été voté, à nouveau, sans augmentation des taux des impôts locaux.

Pour ce qui concerne l'urbanisme, et afin de rendre plus de souplesse à notre PLU, nous travaillons également sur une modification concernant les zones A et N (extensions et annexes).

Coup de cœur : Suite à la refonte du Plan Local de Randonnées, conduit par la Communauté de Communes, vous découvrirez une nouvelle signalisation de nos sentiers. Je vous conseille, dans notre commune, de parcourir le sentier qui longe les bords du Luy dans le bois, cette « variante » ouverte par les chantiers jeunes a été intégrée aux circuits répertoriés. (Bravo les jeunes et leurs encadrants!)

A noter, le nouveau service de portage des repas assuré pour notre commune par l'ADMR depuis le 15 février 2016; ainsi nous pourrons satisfaire les nouvelles demandes.

Innovation 2016 : participez à la journée eco-citoyenne le 21 mai prochain, précisions à lire dans les pages suivantes.

Je rappelle aussi les consignes de confinement des volailles pour cause de grippe aviaire du 18 avril au 16 mai ; afin d'éradiquer le virus et par solidarité avec les éleveurs professionnels, il convient d'appliquer ces consignes avec rigueur.

Enfin, avec le printemps reviennent les tontes de gazons et autres travaux de jardinage; nous sommes régulièrement alertés par les nuisances sonores de voisinage occasionnées par ces travaux. Même s'il existe un règlement sanitaire départemental précisant les horaires, je fais appel au savoir-vivre de chacun pour « gérer » sa pelouse sans trop déranger : évitez les heures trop tardives, les heures des repas et le repos dominical par exemple.

Je vous remercie de votre civisme et vous souhaite une bonne lecture de notre Tchat'ouillon.

## *Actualités*

### *Modification du Plan Local d'Urbanisme*

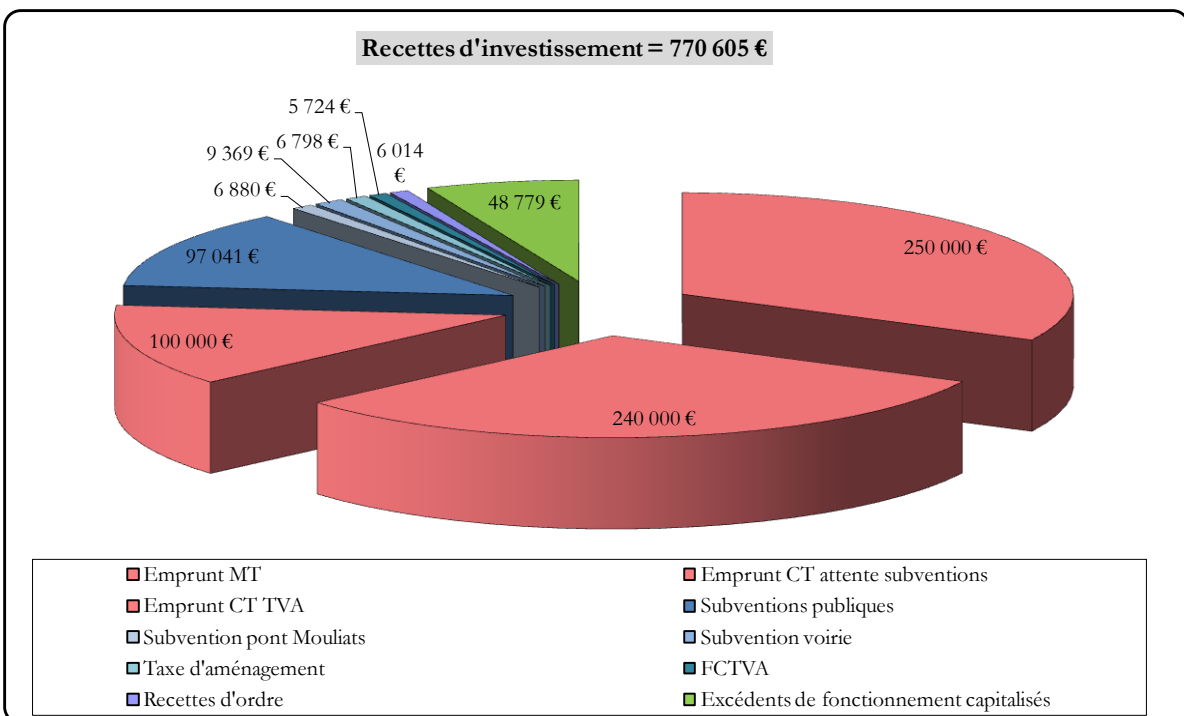
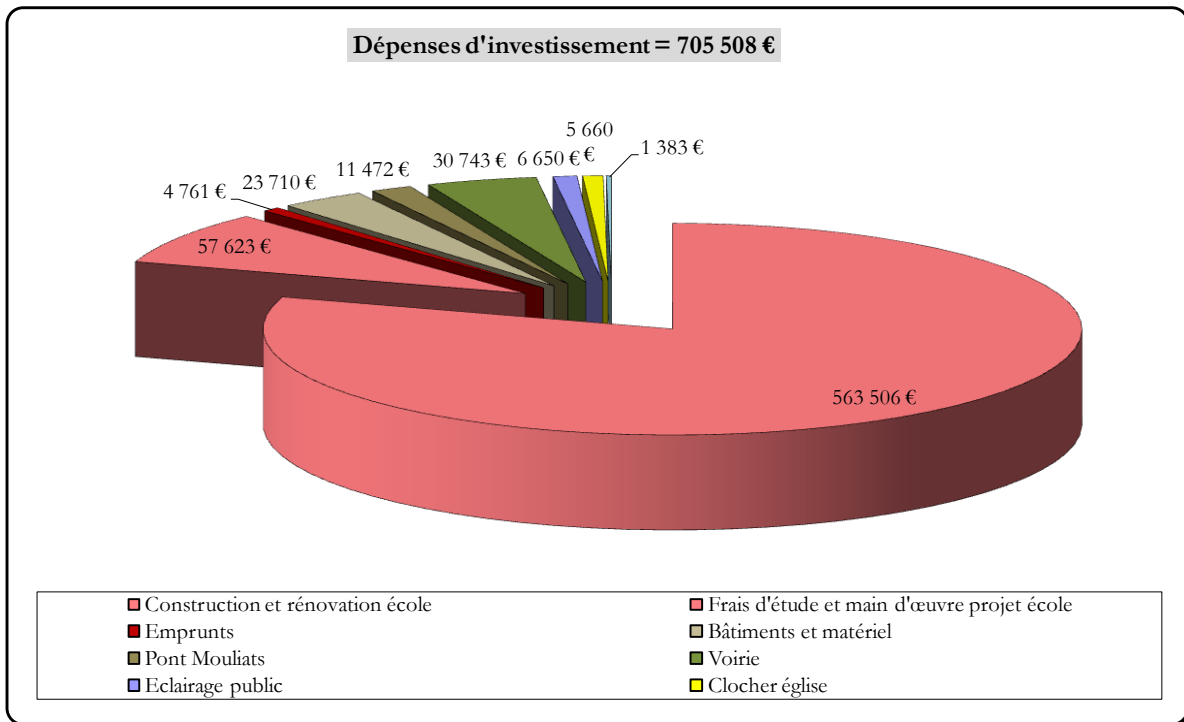
Les amendements apportés en termes d'urbanisme par la loi dite Macron (loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques) à la loi ALUR permettent un assouplissement des règles applicables aux zones agricoles et naturelles : dorénavant, les bâtiments d'habitation existants pourront faire l'objet d'extensions ou d'annexes, dès lors qu'elles ne compromettent pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site.

Nous engageons par conséquent une procédure de modification du PLU afin d'autoriser les extensions ou l'implantation d'annexes aux bâtiments d'habitation existants dans ces zones. Une enquête publique sera ouverte prochainement.

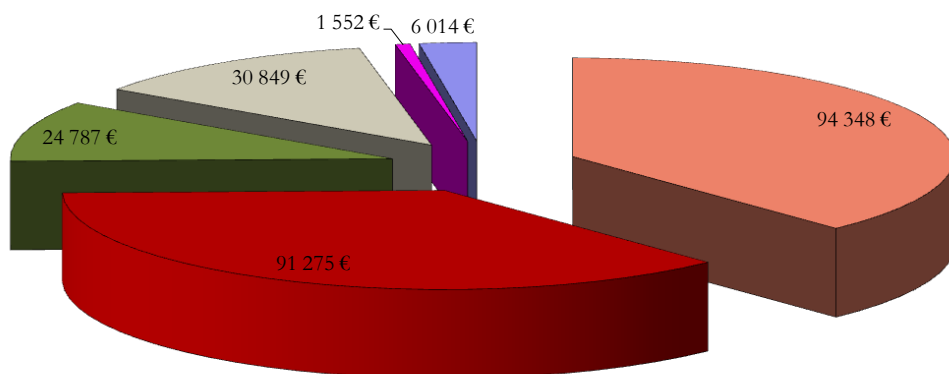
Conformément au code de l'urbanisme, un règlement précisera les distance pour la zone d'implantation et les conditions de hauteur, d'emprise et de densité de ces extensions ou annexes permettant d'assurer leur insertion dans l'environnement et leur compatibilité avec le maintien du caractère naturel, agricole ou forestier de la zone.

# Budget et finances locales

## Budget communal 2015

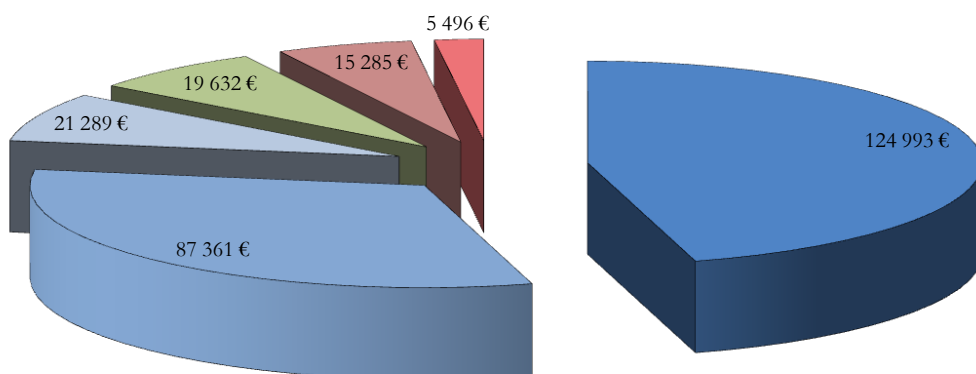


**Dépenses de fonctionnement = 237 147€**



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges de gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges financières
- Dépenses d'ordre

**Recettes de fonctionnement = 265 166€**



- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Produits des services, domaine et vente
- Redevance droits périscolaires
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels

## Budget primitif 2016

C'est le projet de rénovation et d'agrandissement de la salle des fêtes qui va occuper la majeure partie de la section d'investissement.

Coût estimé		Financements prévus	
Total des travaux HT	550 000 €	Emprunt MT	250 000 €
Frais d'étude et main d'oeuvre	60 000 €	Emprunt CT TVA	120 000 €
TVA	120 000 €	Subvention Conseil général	108 000 €
		Subvention DETR	93 000 €
		Réserve parlementaire	15 000 €
		Autofinancement	144 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>730 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>730 000 €</b>

Le permis a été déposé le 13/04/16. Aussi, après les phases d'études, d'appels d'offres et les formalités administratives, les travaux devraient débuter en septembre 2016 pour s'achever à l'été 2017.

## Le coin des associations

### - *Etoile sportive*

#### ZUMBA

Les beaux jours sont de retours, on troque les doudounes contre les t-shirts, et l'ESO transforme les cours de gym du lundi soir en séances de Zumba.

Du 25 avril au 27 juin, tous les lundis soirs de 20h30 à 21h30, à la salle des fêtes du village vous pouvez participer à ces séances rythmées et animées par Marie Reilhé. Un tarif spécial pour ceux ou celles qui ne sont pas inscrits à la gym est proposé : le cycle complet pour 25 €.

Renseignements : Nadège Bergès au 06.01.17.16.54

#### BADMINTON

De plus en plus de joueurs participent aux parties de badminton à la salle des fêtes le mercredi soir à 20h30. Petits ou grands, hommes ou femmes, vous pouvez nous rejoindre.

Renseignements : Philippe Soulagnet au 06.60.20.61.63

#### SOIREEES ESTIVALES

Nous sommes aussi probablement nombreux à attendre avec impatience l'été pour reprendre nos rendez-vous sportifs du lundi (marche) et du mercredi (volley, badminton, pétanque). Pour ceux qui n'auraient pas déjà eu l'occasion de partager ces moments (et pour les autres), nous vous invitons à nous rejoindre vers 20h30 pour des moments de sport, de détente, de discussions et de bonne humeur, autour du boulodrome et du terrain de jeu au centre du village.

Nous pensons démarrer ces soirées sportives la première semaine de juillet et vous donnerons plus de précisions prochainement.

Renseignements : Bruno Salomon au 06.74.00.79.24

### - *Association des parents d'élèves*

#### LOTO

Le loto organisé par l'APE et l'ESO s'est déroulé le 6 février dans une ambiance conviviale et enthousiaste (grâce aux superbes lots proposés). Merci à toutes celles et tous ceux qui sont venus tenter leur chance et passer une agréable soirée avec nous!



## CARNAVAL

Après les intempéries de début mars et en dépit des microbes affectant nombre princesses et super-héros, le carnaval organisé par l'APE a eu lieu le dimanche 13 mars. Bien qu'en effectif réduit, c'est dans la joie et bonne humeur que nos écoliers ont sillonné les routes et chemins de notre village à la rencontre de ses habitants! Nous remercions toutes celles et tous ceux à qui nous avons rendu visite pour leur accueil et leur générosité et prions tous les foyers dans lesquels nous n'avons pas eu la possibilité de passer de bien vouloir nous excuser. Rendez-vous l'an prochain!



## ANIMATIONS A VENIR

La talentueuse troupe de théâtre Los Pérulhons présentera sa nouvelle pièce " Toc-Toc " le vendredi 20 mai à la salle des fêtes d'Ouillon. Ecrite par Laurent Baffie et actuellement jouée au Palace à Paris, cette comédie promet un bon moment de rire et de bonne humeur. Nous vous attendons nombreux! Tarifs: entrée 7€, gratuit pour les moins de 12 ans.

## OUILLON

Théâtre



Vendredi 20 MAI à 20h30

Organisé par L'APE

Entrée 7 €

## - Quillous

Organisée par Yves Paulien et le club des quillous, une journée printanière et conviviale à Dancharia a réuni plus de 40 participants. Après les emplettes dans les typiques magasins, se sont déroulés successivement dans une ambiance festive, un apéro dosé à "l'espagnole", un repas copieux agrémenté de chansons de chez nous et enfin un digestif au patxaran. Après un retour en bus animé, la journée s'est achevée par un joyeux casse-croûte. En somme, une excellente journée, passée bien vite et à renouveler!



## - Club Azur

Le club azur s'est réuni tout d'abord le 12 février pour fêter mardi-gras autour de crêpes et de merveilles amicalement préparées par les membres du bureau, puis le 13 mars pour l'assemblée générale suivie d'un délicieux repas.

Des sorties d'une journée sont organisées le 30 mars à Barbastro et le 3 juin à la cité de l'espace à Toulouse.

Le voyage annuel : été indien sur la côte varoise et les gorges du Verdon, aura lieu du 10 au 15 octobre. Les personnes intéressées peuvent contacter Josiane Pelletier au 05.59.68.37.90.

Côté repas : le repas-buffet de l'été est fixé au 3 juillet et le repas de Noël au 11 décembre.

## Informations diverses

### - Journée éco-citoyenne

Le samedi 21 mai prochain au matin, nous vous proposons de nous retrouver autour d'une activité d'embellissement de notre commune en contribuant à débroussailler et à nettoyer les chemins, fossés et terrains communaux des divers déchets apportés par le vent et la négligence. Bonne volonté et bonne humeur sont les bienvenues! A l'issue de cette matinée de travail, un repas froid sera offert à tous les participants dans la salle des fêtes.

### - Initiation aux premiers secours

Nous vous proposons d'organiser une formation d'initiation aux gestes de premiers secours (PSC1). Afin de pouvoir retenir l'organisme présentant l'offre la plus adaptée, nous vous demandons de nous faire part de votre intérêt pour cette formation et de nous indiquer les créneaux qui retiennent votre préférence.

Modalités pratiques :

- durée de la formation : de 8 à 9 heures sur une journée un samedi,

- lieu : salle des fêtes d'Ouillon,

- tarif : de 50 à 60 euros par personne (en fonction des organismes).

Cette formation pourra être mise en place si le nombre de participants est suffisant.

Merci de s'inscrire auprès de la mairie : [commune.ouillon@wanadoo.fr](mailto:commune.ouillon@wanadoo.fr).

### - Plan Local de Randonnées

Dans le cadre de la révision du PLR, si vous souhaitez mettre en avant un site, un point de vue remarquable de notre village afin de l'inscrire dans le plan local de randonnées, merci de le signaler à la mairie. Un totem installé prochainement Place du souvenir affichera les différents parcours possibles.



## - Déchets ménagers

Nouveauté au niveau du tri, nous pouvons désormais mettre au tri dans les bennes les sacs plastiques, pots de yaourt, etc. Voici le lien qui explicite le changement : <http://siectom.jimdo.com/le-tri-selectif/les-emballages-recyclables/>  
Par ailleurs, à la demande de la mairie et pour remédier aux bennes trop souvent pleines, le SIECTOM a mis en place une quatrième benne pour le tri sélectif de la commune.

**Rappel : rien ne doit être déposé en dehors des containers, la déchetterie de Morlaàs est à votre disposition.**



## - Rappel : grippe aviaire

Nous vous rappelons qu'en raison de la présence du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène, les propriétaires de volailles doivent les déclarer en mairie. Les formulaires ont été déposés dans les boîtes à lettres des administrés détenteurs ou susceptibles de posséder des oiseaux (Cerfa N° 15472\*01).

## - Travaux de rénovation

Le programme d'intérêt général "Bien chez soi" propose des aides financières aux propriétaires modestes pour la réhabilitation de logements privés. Ces aides sont apportées par: L'Anah (agence nationale de l'habitat), le conseil départemental, Soliha Béarn Bigorre (ancien Pact du Béarn) et la Communauté de communes du Pays de Morlaàs. Les dossiers sont retenus pour les trois thématiques suivantes : l'habitat indigne, la réduction des consommations énergétiques et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Conditions d'éligibilité: être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, et se trouver en dessous des plafonds de ressources en vigueur.

Renseignements complémentaires et dépose dossiers à la mairie ou au Conseil départemental.

## - Famille d'accueil pour lycéens étrangers

L'association CEI-Centre Echanges Internationaux permet à des jeunes collégiens et lycéens étrangers (allemands, italiens, mexicains, colombiens...) de venir en France durant une année scolaire, un semestre ou quelques mois, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Au cours de cette période, ils vivent en immersion dans une famille française. Si l'expérience vous intéresse, contactez Laetitia Boizot : mél : [dum6489@hotmail.fr](mailto:dum6489@hotmail.fr), tel : 06.62.19.19.82, adresse postale : 3 chemin Cami de Moura, 64 350 Maspie Lalonquère Juillacq.

## - Emplacement du monument aux morts

Son déplacement sur la pelouse au bout du parking est à l'étude. Donnez votre avis à la mairie.

## Carnet

### - Noir

- le 18 décembre 2015, Zoé Eugénie Albertine CASTET nous a quittés
- le 23 avril 2016, Adrienne Jeanne Léonie LANSALOT-MATRAS est décédée.

### - Blanc

- le 12 mars 2016, mariage de Perrine GRET et Guilhem, Lucien, Gauthier, Renaud CABANNE.

### - Rose

- le 2 mars 2016, naissance d'Elie, Thomas, Gilbert CAPBLANCQ HUERGA
- le 11 mars 2016, naissance de Sacha ARONICA
- le 4 avril 2016, naissance de Gabriel, Lucien, Raphaël NYITI.

## Agenda

- 8 mai : cérémonie au monument aux morts avec piquet d'honneur
- 20 mai : soirée théâtre organisée par l'APE : la troupe d'Espéchède jouera Toc-toc
- 21 mai : journée éco-citoyenne
- 24 juin : fête de l'école
- 26 juin : randonnée équestre et pédestre dans le cadre du 4L Trophy, projet humanitaire.